

**Discours de Monsieur Georges SANTER
Délégué permanent du Luxembourg
à la Conférence Générale de l'UNESCO**

Le 29 octobre 2011

Madame la Présidente de la Conférence Générale

Madame la Présidente du Conseil Exécutif

Madame la Directrice Générale

Excellences et Honorables Délégués

La Conférence Générale a opéré dès le premier jour un choix intelligent et judicieux. Car, en vous portant à la tête de la 36^e session de la Conférence Générale, elle a opté pour l'intelligence, le dynamisme et la volonté de s'assurer d'une atmosphère de convivialité et de respect mutuel comme cadre de nos délibérations. Mes plus sincères vœux de réussite vous accompagnent dans l'accomplissement de votre mission.

Comme membre de l'Union européenne, j'ai le privilège de pouvoir me consacrer à quelques réflexions qui tiennent à cœur au Luxembourg, car bon nombre d'idées maîtresses en matière de vecteurs d'action et de gestion ont été exposées par le Chef de la Délégation de l'Union européenne dans sa déclaration d'hier à laquelle je me rallie pleinement.

Lors de cette première Conférence Générale après son élection et au milieu de son mandat, le Luxembourg aimerait dire à la Directrice Générale qu'elle le trouve à ses côtés sur "la route de la réforme visant la performance", pour reprendre une expression de Madame Bokova. La Directrice Générale a osé cerner les problèmes et écueils que l'UNESCO doit affronter en ces temps turbulents, et s'est entourée d'une nouvelle et vaillante équipe pour pouvoir dépasser le stade de l'évaluation et œuvrer

en faveur de certaines réorientations, accompagnées de réformes dans la rigueur de la gestion.

Le Luxembourg est un ardent défenseur du multilatéralisme et du concept de " One UN" prêchant la cohérence des politiques qui renforcent l'efficacité de chacun. Cette cohérence s'impose évidemment aussi à l'intérieur d'une organisation spécialisée où l'approche transversale et la coordination horizontale en vue d'une cohérence sans faille doivent primer. Nous reconnaissons que de grands progrès ont été accomplis. Cependant, aucun organisme dans ces temps d'énormes changements ne saurait se mettre à l'abri d'une mise en question régulière de ses méthodes de travail et de devoir procéder, le cas échéant, à des adaptations.

En matière de cohérence des politiques, j'ai pu récemment faire connaissance à Luxembourg d'un intéressant programme présenté par Madame Josette Sheeran, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial. Celui-ci achète avec ses fonds des produits agricoles aux paysans d'une collectivité, distribue ensuite des repas à l'école, d'où l'intérêt des parents d'y envoyer leurs enfants, et assure en parallèle un suivi médical pour les enfants et les mères. A notre avis, il s'agit là d'une approche convaincante. Je profite de cet exemple pour manifester une fois de plus notre appui au Programme "Education pour Tous" avec la ferme détermination de redoubler d'efforts permettant d'atteindre les objectifs du millénaire. A l'intérieur de ce programme, l'éducation des femmes reste une priorité absolue.

Nous soutenons pleinement les ambitions de la Directrice Générale à refaire de l'UNESCO un foyer de la stimulation intellectuelle mondiale. Ces vellétés doivent s'inscrire dans une dimension éthique qui correspond à l'acte constitutif et aux profondes convictions qui ont particulièrement guidé les travaux des premières années de son existence.

Madame la Présidente,

Nous partageons l'idée que la culture fait partie du développement durable. Nous soutenons aussi l'UNESCO dans son ambition d'assurer la diversité culturelle, de soutenir les industries créatives et la protection du patrimoine mondial.

La Convention sur la protection du patrimoine mondial dans ses diverses composantes donne visibilité et prestige à notre enceinte. Il faudra maintenir une crédibilité irréprochable de nos décisions dans ce domaine. L'impartialité des jugements sur la seule base de critères objectifs et neutres ainsi qu'une bonne coopération entre experts, Secrétariat et organes consultatifs sont essentielles. Ces travaux constituent un vecteur important d'identification de nos sociétés civiles avec l'UNESCO. Le Luxembourg se félicite dans ce contexte que la procession dansante d'Echternach, avec son rayonnement dépassant largement les frontières nationales, ait été inscrite sur la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel.

La dynamique de la présence de l'UNESCO au Luxembourg se décline aussi à travers le nombre fort important d'écoles associées de l'UNESCO. La création, cette année, d'une "Chaire UNESCO" ayant pour mandat de promouvoir les Droits de l'Homme, nous remplit de fierté.

Enfin, et répondant aussi aux sollicitations de notre Association des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes", le Luxembourg aimerait soutenir l'adoption d'une "Déclaration Universelle sur les Archives". Dans un monde où les techniques de communication, d'enregistrement et de conservation sont en permanence révolutionnées, cette question revêt une importance avérée.

Madame la Présidente,

Dans le concert des nations et des enceintes internationales, la voix de l'UNESCO est essentielle et indispensable. Vous pouvez compter sur mon pays pour la faire entendre.

Je vous remercie de votre attention.

